

# Audit de suivi de la mise en œuvre des recommandations essentielles

Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur et Office fédéral de la statistique

## L'essentiel en bref

---

En 2017, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné la mise en œuvre de la stratégie « Open Government Data » (OGD) à la Confédération<sup>1</sup>, qui vise à mettre, en libre accès, des données ouvertes de l'administration à la disposition du public. D'une part, les OGD sont importantes pour la transparence des activités de l'administration vis-à-vis de l'extérieur, d'autre part, elles représentent un potentiel économique, car ces données peuvent déboucher sur de nouveaux modèles d'affaires grâce à l'innovation. Il n'est toutefois toujours pas possible de chiffrer précisément ce potentiel. Sept recommandations ont été formulées à la suite de cet audit.

L'audit en question a été effectué auprès des Archives fédérales suisses, qui étaient alors chargées de la mise en œuvre de la stratégie. Un changement de responsabilités a toutefois eu lieu peu après, et la mise en œuvre incombe désormais à l'Office fédéral de la statistique (OFS). L'OFS a mis sur pied un secrétariat OGD, aujourd'hui doté de 4,5 postes. Le Forum OGD réunit aussi d'autres services fédéraux, en particulier ceux qui ont de l'expérience en matière d'OGD, comme les données géographiques (swisstopo) ou les données météorologiques et climatologiques (MétéoSuisse).

### Toutes les recommandations ont été mises en œuvre

Le cadre contraignant et efficace recommandé par le CDF a été créé avec la Loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA). La stratégie en vigueur en 2017 (2014–2018) a été remplacée par une nouvelle stratégie portant sur la période de 2019 à 2023. Cette dernière a été approuvée par le Conseil fédéral et est réalisée par l'OFS au moyen d'un plan de mise en œuvre et d'un rapport à la Conférence des secrétaires généraux.

Différentes plateformes ont permis de renforcer le dialogue avec les utilisateurs. Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des utilisateurs sont globalement positifs. Le potentiel d'amélioration identifié est pris en compte dans le projet de migration du portail. L'accessibilité sera mise en œuvre dans le cadre de ce projet, conformément aux normes de la Confédération. Comme il n'est pas possible de déterminer précisément l'utilité économique, l'OFS a trouvé une solution indirecte en publiant 89 *showcases* (produits réalisés avec des OGD) sur [opendata.swiss](https://opendata.swiss). Ce portail permet d'accéder à quelque 8400 jeux de données de l'administration de tous les niveaux fédéraux.

---

<sup>1</sup> « Mise en œuvre de la stratégie Open Government Data Suisse à la Confédération – audit transversal » (n° d'audit 17491), disponible sur le site Internet du CDF.

Les postes requis pour le secrétariat OGD sont financés par l'OFS (1,9 poste) et par l'Administration numérique suisse (ANS ; 2,6 postes). Le financement par l'ANS n'est toutefois garanti que jusqu'à fin 2025. L'OFS et le Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur sont en train de chercher une solution pour la suite.

Les plateformes créées montrent qu'une culture d'ouverture des données s'est progressivement imposée. Des synergies potentielles ont aussi été identifiées et exploitées. Le programme de gestion nationale des données, par exemple, offre des synergies dans les domaines de l'infrastructure et de l'organisation.

**Texte original en allemand**